Royaume du Maroc
Ministère de L'intérieur
Province de Taourirt
Pachalik d'El Aioun
Commune d'El Aioun Sidi Mellouk

Avis d'achat Sur Bons de Commande
N° :22/2026

Le Président de La Commune d'El Aioun Sidi Mellouk , procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation: Etude technique et suivi des travaux d'aménagement du réseau d'éclairage public **au niveau des axes principaux des quartiers** *à la commune d'El Aioun sidi Mellouk Province de Taourirt ;*

Consistance de la prestation :

N°	*désignations*	*Caractéristiques et spécifications*	*Unité de mesure*	*Quantité*	*Garanties exigées*
1	Mission I: * Diagnostic Générale et Etat du Lieu	-Diagnostic détaillé des Lieux, état existants. -Levés Topographiques et relevés de l'Etat existant des voies. - Elaboration des schémas d'aménagement proposés, les solutions techniques retenues ainsi que les estimations préliminaires des travaux de l'ensemble des voies. -Elaboration d'un Rapport détaillé de cette Mission.	*Forfait*	*1*	
2	Mission II: * Projet d'exécution et spécifications techniques détaillées ;	études globales, étude électrique de dimensionnement des câbles et de puissance des luminaires (chute de tension),et de répartition des candélabres, dimensionnent des massifs des candélabres, sondage des réseaux existants sur l'itinéraire, établissement Dossier de consultation des Entreprises: - Elaboration du CPS détaillé - Règlement de Consultation - Bordereau des Prix détail Estimatif.	*Forfait*	*1*	
3	Mission III: * Suivi des Travaux	- Suivi des travaux -Assistance à la Réception Provisoire des Ouvrages -Assistance à la Réception Définitive des Ouvrages	*Forfait*	*1*	

Lieu d'exécution : Commune d'El Aioun Sidi Mellouk

Délai d'exécution ou date de livraison des prestations :
Le délai d'exécution est fixé à 120 jours (depuis l'ordre de service de commencer les travaux notifiés à l'entreprise jusqu'à la réception définitive des travaux).
***N.B**: Le Paiement du Bon de Commande sera effectué après la réception définitive du Marché des Travaux.*

Certificat d'agrément :

D18, certificat d'agrément délivré par l'état relatif à l'éclairage public ;

NB : Ledit certificat doit être déposé par le concurrent à l'adresse suivante : elaiounsidimellouk@yahoo.fr , et ce avant la date et heure limite de réception des devis.

Date et heure de réception des devis des concurrents : le : 20 NOV 2026 *à* 16h15

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchépublics.gov.ma

Le Président de la Commune d'El Aioun Sidi Mellouk

11 NOV 2026

Signé: El Hassane HSSAINI

Royaume du Maroc - Province de Taourirt - Commune El Aioun Sidi Mellouk - LE PRESIDENT 3